

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 28 QUATER BBA

N° 788

## ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### AMENDEMENT

N ° 788

présenté par  
le Gouvernement

-----

#### ARTICLE 28 QUATER BBA

Supprimer les alinéas 3 et 4.

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Gouvernement souhaite lever le gage de cette disposition à laquelle il est favorable.